Mon traitement par BACLOCUR®

Guide à l'attention des patients

Veuillez consulter attentivement ce document avant de prendre votre traitement.

Validation : Septembre 2021 – LETH-PMR-BCL-1021-001
Version 2.0

Document diffusé sous l'autorité de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé)

Ethypharm

Les Laboratoires Ethypharm : engagés dans la prise en charge de la douleur et des addictions

Mon traitement par

BACLOCUR®

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE DOCUMENT ?

Un traitement par BACLOCUR® vient de vous être prescrit car vous rencontrez des difficultés liées à votre consommation d'alcool. Ce médicament contient du baclofène. Il a pour objectif de vous aider à réduire votre consommation d'alcool. Il doit notamment vous aider à gérer le « craving », c'est-à-dire l'envie difficile à maitriser de boire de l'alcool.

La prescription de BACLOCUR® s'accompagne d'un suivi qui sera effectué par votre médecin traitant et/ou l'équipe de votre CSAPA (Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) ou un service hospitalier spécialisé. Les professionnels qui vous suivent tiendront compte de votre situation personnelle dans son ensemble.

Des informations importantes sur l'utilisation de BACLOCUR® sont dans cette brochure. Elles doivent vous permettre de mieux comprendre comment prendre efficacement votre traitement, les risques liés à la prise de BACLOCUR® ainsi que les effets indésirables que vous pourriez ressentir. Prenez le temps de lire et comprendre avec ce document avant de prendre BACLOCUR®.

Consultez aussi attentivement la notice dans la boîte de votre médicament.

Pour toute question, demandez conseil à votre médecin, à votre pharmacien ou tout professionnel de santé engagé dans le suivi de votre traitement. Vous pourrez aussi retrouver la liste complète des effets indésirables et d'autres renseignements importants sur la base de données publiques du médicament (http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr).

Pour vous aider dans le suivi de votre prise en charge et faciliter les échanges avec les professionnels qui vous accompagnent, vous trouverez à la fin de cette brochure un agenda de consommation à remplir tous les jours.

SOMMAIRE

L'ALCOOLODÉPENDANCE ET SES TRAITEMENTS

QU'EST CE QUE BACLOCUR® ?

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS D'UTILISATION AVEC BACLOCUR® ?

QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ?
COMMENT ARRÊTER BACLOCUR® ?

AGENDA DE CONSOMMATION D'ALCOOL

1 / L'ALCOOLO-DÉPENDANCE ET SES TRAITEMENTS

01. Quels sont les différents niveaux de consommation d'alcool ? [1,2]

Il n'existe pas de consommation d'alcool sans risque, mais des consommations à risque plus ou moins élevé.

La dépendance à l'alcool est une maladie chronique qui se caractérise par une perte de contrôle de la consommation d'alcool, et parfois par l'apparition de signes de tolérance physique ou psychique vis-à-vis de l'alcool. Cette dépendance peut entraîner des difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne (à la maison, au travail...) et donc entraîner une désinsertion sociale, familiale et professionnelle.

L'alcool peut provoquer des atteintes digestives, du foie, du système nerveux et des problèmes psychiatriques. Les atteintes très graves peuvent dans certains cas être à l'origine de décès, notamment par suicide.

Une consommation d'alcool excessive, aiguë ou chronique, est une cause fréquente de décès prématuré. Les principales causes de décès sont la cirrhose, la pancréatite chronique, les cancers des voies aéro-digestives supérieures, les accidents vasculaires cérébraux, les maladies cardiovasculaires, les pneumopathies aiguës, les accidents de la vie quotidienne, les actes de violence (suicide ou agression).

1 Alcool info service. L'alcool en France, états des lieux : Le poids économique et culturel de l'alcool. [en ligne] (disponible sur : https://www.alcool-info-service.fr/alcool/consommation-alcool-france/culture-alcool-consommation-vin#.XFCQa1xKjD4)

2 INPES. Alcool. [en ligne] (disponible sur : http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/alcool/index.asp)

Dès lors, l'alcoolisme est un problème de santé publique majeur et sévère à long terme. L'Observatoire français des drogues et toxicomanies estime qu'environ deux millions de personnes en France sont considérées comme dépendantes à l'alcool et que l'alcool est la cause d'un nombre de décès estimé à 49 000 par an (ODFT 2015).

L'alcool a également un impact important chez la femme enceinte. Il est à l'origine d'une exposition du fœtus à l'alcool avant la naissance qui conduit au syndrome d'alcoolisation fœtale. Ce syndrome est la première cause non génétique de handicap mental en France (1,3 pour 1 000 naissances par an).[2] La consommation d'alcool est donc déconseillée tout au long de la grossesse.

02. | Quelle quantité d'alcool dans un verre ?

BALLON DE VIN 12° / 10 CL	VERRE DE PASTIS 45° / 2,5 CL	VERRE DE WHISKY 40° / 2,5 CL	COUPE DE CHAMPAGNE 12° / 10 CL	VERRE D'APÉRITIF 18° / 7 CL	1/2 DE BIÈRE 5° / 25 CL

1 VERRE D'ALCOOL = 10 G D'ALCOOL PUR

2 INPES. Alcool. [en ligne] (disponible sur : http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/alcool/index.asp)

La quantité d'alcool contenue dans un verre correspond approximativement à 10 g d'alcool pur. C'est ce qu'on appelle un verre standard. Cette standardisation ne peut s'appliquer qu'à condition que l'alcool soit servi dans le verre prévu à cet effet.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que la consommation à risque est atteinte dès le premier verre d'alcool, que ce soit chez l'homme ou chez la femme. **Au-delà de 60 g d'alcool par jour chez l'homme ou 40 g d'alcool par jour chez la femme, on considère que l'on est dans une consommation à risque élevé.** Cela correspond à 6 verres standard par jour chez l'homme et 4 verres standard chez la femme.

Les dernières recommandations de l'OMS préconisent également de ne pas dépasser 4 verres standard en une seule occasion.

03. | Qu'est-ce que l'addiction et le « craving » ?

Toute consommation d'alcool présente des risques (détaillés page 7), plus ou moins importants selon la quantité et le contexte de prise. L'addiction peut être une autre conséquence de la consommation d'alcool. Elle est généralement définie comme étant une perte de contrôle de la consommation d'alcool.

L'addiction peut s'accompagner d'une envie irrépressible de consommer aussi appelée *craving*, qui fait partie des critères qui définissent l'addiction.

04. | Les traitements de l'alcoolo-dépendance [3]

Pour les personnes présentant une addiction, il existe des moyens thérapeutiques (avec ou sans médicaments) pour aider à réduire ou arrêter les consommations d'alcool. Vous pouvez bénéficier :

- D'une prise en charge psychosociale en centre d'addictologie (CSAPA) ou en consultation spécialisée.
- D'une psychothérapie.
- D'une entraide avec des associations d'anciens alcoolo-dépendants comme les Alcooliques Anonymes.

Ces thérapies peuvent être suivies en même temps ou les unes à la suite des autres, selon vos besoins et votre demande. Le suivi psychosocial est très important pour vous accompagner. Il peut y avoir plusieurs approches ou types d'interventions, mais finalement le plus important reste l'alliance thérapeutique avec le professionnel de santé qui vous suit.

3 Société Française d'Alcoologie. Mésusage de l'alcool dépistage, diagnostic et traitement- Recommandation de bonne pratique. Alcoologie et Addictologie. 2015 ; 37 (1) : 5-84

2 / QU'EST-CE QUE BACLOCUR® ?

05. Qu'est-ce que BACLOCUR® et comment agit-il ?

BACLOCUR® est un médicament qui contient du **baclofène**. Cette molécule agit au niveau du cerveau.

BACLOCUR® doit vous aider à réduire votre consommation d'alcool. Sa prescription s'accompagne d'un suivi par votre médecin ou l'équipe de votre CSAPA ou d'un service hospitalier spécialisé. Ce suivi sera adapté à vos difficultés médicales et/ou sociales et/ou psychologiques.

Ce traitement ne peut être utilisé que dans des situations bien précises :

- Après échec ou impossibilité d'utiliser les autres traitements médicamenteux disponibles.
- Et chez les patients adultes ayant une dépendance à l'alcool (dépendance physique et/ou psychologique) et une consommation d'alcool à risque élevé, c'est à dire supérieure à 60 g/jour pour les hommes ou supérieure à 40 g/jour pour les femmes.

Il n'est pas obligatoire d'arrêter complétement votre consommation d'alcool avant de démarrer le traitement. BACLOCUR® sera mis en place progressivement pour trouver la posologie qui vous correspond le mieux (voir « Comment sera mis en place mon traitement par BACLOCUR® ? »)

L'objectif du traitement par BACLOCUR® est de vous permettre de réduire votre consommation d'alcool. Cette réduction de la consommation d'alcool pourrait même, à terme, vous mener vers l'abstinence si vous souhaitez atteindre cet objectif.

06. Sous quelle forme se présente BACLOCUR® ?

BACLOCUR® est un comprimé pelliculé qui existe en 4 dosages : 10 mg, 20 mg, 30 mg et 40 mg. Chaque dosage se distingue par une couleur différente de comprimés selon le dosage. Ce code couleur est repris sur la tranche de la boîte et sur le blister contenant les comprimés.

Les comprimés peuvent être cassés en deux pour permettre à votre médecin d'adapter plus précisément les doses dont vous avez besoin.

Modalités d'ouverture des plaquettes

Les boîtes de BACLOCUR® ont été conçues pour éviter tout risque d'accident domestique et l'ingestion accidentelle des comprimés par un enfant. Les modalités d'ouverture des plaquettes sont reprises ci-dessous

Ne tentez pas de retirer directement les comprimés à travers l'aluminium.

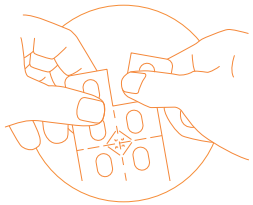

Détachez une alvéole de la plaquette en suivant les lignes prédécoupées.

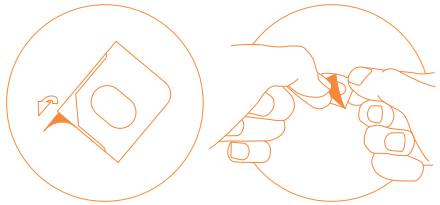

Retirez l'aluminium en le tirant depuis le coin où celui-ci est relevé.

07. Comment sera mis en place mon traitement par BACLOCUR® ?

2 À 4 FOIS JOUR
=
15 À 20 MG JOUR

Votre médecin devra déterminer la dose la mieux adaptée pour votre traitement.

Votre entière participation à la recherche de la bonne posologie et des horaires de prise est indispensable à la réussite du traitement.

Vous débuterez votre traitement par une faible dose et augmenterez progressivement jusqu'à atteindre la dose optimale. Cette augmentation progressive est notamment destinée à prévenir l'apparition d'éventuels effets indésirables.

Les 3 premiers jours, le traitement par BACLOCUR® sera pris 2 à 4 fois par jour avec une posologie totale de 15 à 20 mg/jour. La dose sera ensuite augmentée par palier de 10 mg par jour tous les 3 à 4 jours voire plus progressivement si cela est nécessaire (en cas d'effets indésirables par exemple).

L'efficacité et les effets indésirables de BACLOCUR® doivent être régulièrement évalués **par vous-même et votre médecin** afin de trouver la posologie la plus adaptée à l'objectif de votre traitement. N'hésitez pas à informer les professionnels de santé qui vous accompagnent

de tout effet indésirable que vous pourriez ressentir ou si vous pensez que votre traitement n'est pas efficace.

Si les effets indésirables sont trop gênants et/ou persistent, votre médecin pourra diminuer la posologie jusqu'à trouver la dose optimale. Si BACLOCUR® vous semble inefficace, vous devez en parler rapidement à votre médecin qui réévaluera votre traitement.

Dans la mesure où aucune donnée d'efficacité et de sécurité n'est disponible au-delà de 300 mg/j, il est fortement recommandé de ne pas dépasser la dose de 300 mg/j.

08. Quand dois-je prendre les comprimés de BACLOCUR® dans la journée ?

Le traitement par BACLOCUR® doit être pris en avalant les comprimés avec un verre d'eau pendant ou en dehors des repas.

En fonction de l'adaptation de votre traitement par votre médecin, vous pourrez prendre les comprimés de BACLOCUR® une ou plusieurs fois par jour.

Les comprimés de BACLOCUR® mettent la plupart du temps 1 h 30 à agir.

3 / QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS D'UTILISATION AVEC BACLOCUR® ?

09. Quelles sont les situations pour lesquelles BACLOCUR® doit être pris avec plus de précautions ?

BACLOCUR® est réservé à une utilisation chez l'adulte et ne doit pas être utilisé avant l'âge de 18 ans.

Si vous avez d'autres problèmes de santé, vous devez en parler à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre BACLOCUR®.

Dans ces situations, BACLOCUR® doit être pris avec précaution :

- Si vous êtes insuffisant rénal.
- Si vous êtes insuffisant hépatique sévère.
- Si vous êtes épileptique ou avez fait des crises d'épilepsie dans le passé.
- Si vous avez des troubles urinaires.
- Si vous avez ou avez eu une affection vasculaire cérébrale.
- Si vous avez ou avez eu une insuffisance respiratoire.
- Si vous avez ou avez eu un ulcère gastrique ou duodénal.
- Si vous avez une maladie de Parkinson.
- Si vous avez une apnée du sommeil.
- Si vous avez une porphyrie.

10. Quelles sont les précautions en cas troubles psychiatriques ?

Si vous présentez des antécédents de troubles psychiatriques (idées et comportements suicidaires, épisodes dépressifs), les bénéfices et les risques d'un traitement par

BACLOCUR® seront soigneusement évalués.

Une consultation psychiatrique et un suivi régulier seront mis en place avant et pendant le traitement.

Vous (et votre entourage) devez signaler immédiatement à votre médecin tout trouble du comportement, de l'humeur ou toute idée suicidaire.

En cas d'apparition ou d'aggravation d'un trouble psychiatrique, une réévaluation du traitement ou son arrêt pourront être nécessaires.

11. Quels sont les risques de BACLOCUR® si je prends le volant ?

L'alcool est l'une des premières causes de mortalité sur la route. Même à petites doses, l'alcool agit sur votre comportement et vous fait prendre des risques à vous et vos passagers. Les effets de l'alcool peuvent être augmentés avec BACLOCUR®, nécessitant des précautions supplémentaires.

BACLOCUR® peut aussi avoir des effets sédatifs qui peuvent diminuer vos réflexes et votre vigilance. En prenant ce traitement, vous pouvez avoir un risque plus important de chuter et donc d'avoir des fractures / des traumatismes.

Avec des effets indésirables tels que **sédation, vertiges, troubles visuels, troubles de l'attention**, BACLOCUR® peut aussi modifier votre capacité à conduire un véhicule avec un risque plus important d'accident de la route. **Si vous ressentez ces effets indésirables, il faut éviter de conduire des véhicules ou d'utiliser des machines car ces conduites pourraient être dangereuses.**

12. Quels sont les risques si je prends d'autres médicaments ?

Certains médicaments peuvent aussi modifier votre vigilance et augmenter les effets indésirables de BACLOCUR® :

- L'oxybate de sodium qui modifie votre vigilance.
- Les médicaments sédatifs (provoquant une somnolence) comme les dérivés de la morphine (certains antalgiques, antitussifs et les traitements de substitution), les neuroleptiques, les barbituriques, les benzodiazépines, les anxiolytiques autres que les benzodiazépines, les hypnotiques (somnifères), les antidépresseurs sédatifs (par exemple amitriptyline, doxépine, miansérine, mirtazapine, trimipramine), les antihistaminiques H1 sédatifs, les antihypertenseurs centraux, la thalidomide.
- Les médicaments à l'origine d'une hypotension orthostatique (antihypertenseurs, dérivés nitrés, inhibiteurs de la phosphodiestérase de type 5, les alpha-bloquants à visée urologique des antidépresseurs imipraminiques et des neuroleptiques phénothiaziniques, des agonistes dopaminergiques).
- La levodopa (médicament utilisé dans le traitement de la maladie de Parkinson).
- La dapoxétine (médicament utilisé pour traiter l'éja-

culation précoce).

Demandez l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien sur l'aptitude à conduire des véhicules ou utiliser des machines et sur les médicaments qui peuvent aussi modifier votre vigilance.

13. Puis-je prendre BACLOCUR® pendant la grossesse et l'allaitement ?

Tout au long de la grossesse, la consommation d'alcool est déconseillée : l'alcool que vous buvez passe dans le placenta et expose votre bébé à un risque de malformation du cerveau et des organes[4].

S'il est pris pendant la grossesse, BACLOCUR® peut entraîner des malformations chez l'enfant à naître. Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une contraception efficace pendant toute la durée du traitement par BACLOCUR®.

BACLOCUR® ne doit pas être débuté au cours de la grossesse.

Il ne doit pas être utilisé au cours de la grossesse sauf si le traitement est déjà en cours et que votre médecin juge que son efficacité est suffisamment importante pour justifier sa poursuite par rapport au risque lié à l'exposition à l'alcool au cours de la grossesse. Si ce médicament est pris pendant la grossesse, une surveillance et une prise en charge adaptées devront être mises en œuvre, sous contrôle d'une équipe spécialisée.

Le baclofène est excrété dans le lait maternel et il existe peu de données concernant l'utilisation du baclofène au cours de l'allaitement. En conséquence, l'allaitement est à éviter lors du traitement par BACLOCUR®.

Si vous avez un projet de grossesse, demandez conseil à un professionnel de santé.

4 Alcool Info Service. Enceinte, est-ce que je peux boire ? [en ligne]. (Disponible sur https://www.alcool-info-service.fr/alcool-et-vous/alcool-grossesse/enceinte-boire-alcool)

4 /

QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ?

COMMENT ARRÊTER BACLOCUR ?

14. Quels sont les principaux effets indésirables que je pourrais ressentir ?

Pendant votre traitement par BACLOCUR®, vous pourrez ressentir des effets indésirables.

Voici les effets très fréquents rapportés (qui peuvent affecter plus d'1 patient sur 10) :

- Agitation, confusion, troubles de l'attention, troubles de l'humeur (par exemple : dépression).
- Somnolence (surtout en début de traitement), endormissement brutal, troubles du sommeil (insomnie, cauchemar), vertiges, étourdissements, sensation d'engourdissement ou de picotement, maux de tête, troubles de la mémoire.
- Nausées.
- Transpiration excessive.
- Douleurs musculaires ou articulaires.
- Fatigue.
- Problèmes sexuels.
- Bourdonnement d'oreille.

Pour la liste complète des effets indésirables, n'hésitez pas à vous référer à la notice d'utilisation de BACLOCUR®, à demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Les effets secondaires les plus fréquents apparaissent le plus souvent dès le début du traitement, mais ils peuvent également survenir à tout autre moment. Ils peuvent être causés par des augmentations

trop rapides des posologies, parce que vous prenez d'autres médicaments ou en cas d'arrêt brutal de BACLOCUR®.

Par ailleurs, si la consommation d'alcool ne doit pas forcement être arrêtée pendant le traitement par BACLOCUR®, elle peut provoquer ou majorer les effets indésirables[5].

▼ **Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à un professionnel de santé qui vous accompagne. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des évènements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé www.signalement-sante.gouv.fr. Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : http://ansm.sante.fr. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5 Imbert S, Blaise S, Bérard J, de Beaurepaire R, Stafford A, et al. (2017) A prescription guide for baclofen in Alcohol Use Disorder-For use by physicians and patients. J Addict Med Ther Sci 3(4): 032-041. DOI: http://doi.org/10.17352/2455-3484.000024

15. Comment puis-je arrêter mon traitement par BACLOCUR® ?

En dehors d'une urgence, vous ne devez jamais arrêter votre traitement par BACLOCUR® brutalement. Un arrêt brutal peut vous exposer à un syndrome de sevrage grave avec convulsions, confusion, angoisse, agitation, hallucinations.

Si vous devez arrêter votre traitement, la posologie devra être diminuée progressivement pendant 2 à 3 semaines avec un accompagnement par votre médecin.

Il existe plusieurs situations pour lesquelles un arrêt de traitement par BACLOCUR® doit être envisagé :

- Si vous n'avez pas réduit votre consommation d'alcool après 3 mois de traitement
- Si vous ressentez des effets secondaires trop gênants.
- Si vous avez réduit votre consommation d'alcool de façon stable et que vous souhaitez arrêter le traitement.

16. Que faire si j'ai pris trop de BACLOCUR® ?

Si vous prenez BACLOCUR® en quantité trop importante, vous risquez de vous retrouver en surdosage. Le surdosage peut se manifester par :

- Des troubles de conscience pouvant aller jusqu'au coma.
- Une diminution du tonus musculaire, pouvant atteindre les muscles respiratoires.

D'autres effets peuvent se manifester comme une confusion, des hallucinations, des vertiges, des nausées, des vomissements, des bourdonnements dans les oreilles, une augmentation de la salivation, des convulsions, une baisse de tension et de la température corporelle ou un ralentissement du rythme cardiaque.

Si vous pensez avoir pris trop de BACLOCUR®, appelez IMMEDIATEMENT un service d'urgence :

15 SAMU | 18 POMPIERS | 112 TOUTES URGENCES Médicales, incendie, sécurité

OU UN CENTRE ANTI-POISON

Un suivi en milieu hospitalier pourra être nécessaire. Un traitement des troubles digestifs et l'élimination du BACLOCUR® que vous avez pris seront réalisés.

Pour éviter un surdosage, ne prenez jamais plus de comprimés de BACLOCUR® que ce qui vous a été prescrit. Si vous avez oublié de prendre un/des comprimé(s), ne prenez pas de dose double à la prise suivante pour compenser le ou les comprimés que vous avez oublié(s).

17. Quelles sont les précautions pour éviter les accidents domestiques ?

Au domicile, le risque d'accident domestique est présent. Les conséquences d'une prise de BACLOCUR® par un enfant peuvent être graves. Pour éviter ce risque, comme pour tout médicament, vous devez faire attention à :

- Ne jamais prendre BACLOCUR® devant un enfant.
- Ne jamais stocker BACLOCUR® dans un endroit à la vue et à la portée des enfants.
- Ne jamais sortir à l'avance les comprimés de leur emballage.

En cas de prise accidentelle de BACLOCUR® par un enfant ou un adulte (ou en cas de doute), il faut contacter IMMEDIATEMENT un service d'urgence :

15 SAMU | 18 POMPIERS | 112 TOUTES URGENCES Médicales, incendie, sécurité

OU UN CENTRE ANTI-POISON

5 / AGENDA DE CONSOMMATION D'ALCOOL

18. Un agenda de consommation pour aider au suivi de votre traitement

Pour vous aider dans le suivi de votre traitement par BACLOCUR® et son adaptation, et pour vous aider à évaluer votre consommation d'alcool, vous pouvez vous appuyer sur l'agenda de consommation ci-contre.

Vous pouvez y reporter :

- Le nombre de verres consommé chaque jour.
- La dose journalière (en milligrammes) de votre traitement par BACLOCUR®.

N'hésitez pas à le rapporter avec vous lors de chaque consultation pour échanger avec votre médecin sur l'efficacité du traitement et ses éventuels effets indésirables.

AGENDA DE VOTRE CONSOMMATION D'ALCOOL

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
SEMAINE 1	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES
SEMAINE 2	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES
SEMAINE 3	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES
SEMAINE 4	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES
SEMAINE 5	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES
SEMAINE 6	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES
SEMAINE 7	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES	VERRES

AGENDA DE VOTRE TRAITEMENT

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
SEMAINE 1	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg
SEMAINE 2	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg
SEMAINE 3	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg
SEMAINE 4	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg
SEMAINE 5	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg
SEMAINE 6	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg
SEMAINE 7	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg	BACLOCUR® ____ mg

Mon traitement par

BACLOCUR®

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur la base de données publique du médicament ou sur le site Internet :
http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr

ou en flashant ce QR Code :

Laboratoires ETHYPHARM
179, Bureaux de la Colline
92210 Saint-Cloud
01 41 12 17 70

Les Laboratoires Ethypharm sont engagés à respecter la charte de l'information promotionnelle et son référentiel.

Information Médicale et Pharmacovigilance :
Tél. France et Outre-Mer (N° Vert) 0800 535 176
Tél. France ou depuis l'étranger (+33) 1 41 12 65 63

infomed@ethypharm.com